

**CLIENT :**

Nom : THOMAS

Prénom : Thibault

> **VOS BESOINS**

Vous nous avez fait part de votre objectif principal de garantir vos moyens de paiements et effets personnel contre la perte ou le vol.

> **NOS CONSEILS**

Afin de répondre à vos besoins et exigences ci-dessus rappelés, nous vous conseillons d'adhérer au contrat Boursorama Protection.

Il présente en effet des avantages adaptés à votre demande :

- Le remboursement du montant débité sur le compte bancaire à la suite de l'utilisation frauduleuse des formules de chèques ou de la carte bancaire, volées ou perdues.
- Le remboursement du montant des espèces retirées aux distributeurs automatiques dans le cas d'une agression dans les 48 heures du retrait.
- Le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement à l'identique des clés et/ou serrures de l'assuré et/ou maroquinerie et/ou clés appartenant à l'assuré.
- Le remboursement des frais liés au remplacement des papiers tels que carte d'identité, passeport, permis de conduire ou certificat d'immatriculation en cours de validité, en cas de perte ou de vol.

**Remarques importantes :** Nous vous recommandons de lire attentivement la Notice d'Information d'assurance et plus particulièrement les points relatifs, aux risques exclus, aux définitions des garanties ainsi qu'à leur motif et date de cessation.

> **INFORMATIONS GENERALES**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent acte sont obligatoires pour la mise à disposition des produits et services souscrits ce jour. Elles sont destinées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, à Boursorama pour des besoins de gestion de la relation bancaire, prospection, animation commerciale et études statistiques et patrimoniales. Elles pourront, de convention expresse, être communiquées par Boursorama à ses sous-traitants, partenaires, courtiers et assureurs ainsi qu'aux personnes morales de son groupe, à des fins de gestion ou de prospection commerciale. Boursorama a pris les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations transmises. Vous pouvez vous faire communiquer, obtenir copie et faire rectifier, le cas échéant, l'ensemble des informations vous concernant. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que ces informations fassent l'objet d'un traitement. Vous pouvez également vous opposer, sans frais et sans avoir à motiver votre décision, à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vos droits d'accès, de rectification et d'opposition peuvent être exercés auprès de Boursorama Banque où votre compte est ouvert.

Boursorama, société de courtage en assurance inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 022 916 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)) a souscrit les garanties qui composent le contrat Boursorama Protection :

Pour les garanties Protection Moyens de Paiement, Protection Agression, Protection Clés/Papiers/maroquinerie et Protection Tous nomades : dans le cadre du Contrat d'assurance collective de dommages n° 79 071 111, auprès d'Allianz IARD Entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 991 967 200 euros, dont le siège social est situé 1 cours Michelet-CS 30051- 92076 Paris la Défense cedex.542 110 291 RCS Nanterre.

Pour la garantie Protection de l'identité : dans le cadre :

- du Contrat groupe n° 504 711 auprès de la Société Française de Protection Juridique dont la marque commerciale est Groupama Protection Juridique, entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme au capital de 2 216 500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 321 776 775 – dont le siège social est situé 8-10, rue d'Astorg, 75 008 PARIS.
- du contrat souscrit auprès de IProtego, prestataire intervenant sur l'outil de veille e-reputation Osculte et le volet technique de la garantie « atteinte à l'e-réputation » (composé du « traitement amiable » et « l'enfouissement »), marques commerciales déposées et exploitées par IPROTEGO, SAS au capital de 40000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 51855208800016, dont le siège social est situé 13, Trigance, 13002 MARSEILLE.

Ces garanties ont été souscrites auprès des différentes sociétés par l'intermédiaire de Gras Savoye S.A, domiciliée 33/34 quai de Dion Bouton. CS 70001. 92 814 Puteaux Cedex, Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)). Allianz IARD, Groupama Protection Juridique, Boursorama et Gras Savoye sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Pour les garanties Protection Moyens de Paiement, Protection Agression, Protection Clés/Papiers/maroquinerie et Protection Tous nomades : Boursorama propose le Produit d'assurance et Gras Savoye en réalise la gestion administrative et la gestion des sinistres, ainsi que l'encaissement des cotisations, par délégation de l'Assureur. Gras Savoye autorise Boursorama à encaisser lesdites cotisations.

Pour la garantie Protection de l'identité : Boursorama distribue le Produit d'assurance; Groupama Protection Juridique et IProtego (uniquement pour l'outil de veille e-réputation et le volet technique de la garantie « atteinte à l'e-réputation » composé du « traitement amiable » et « l'enfouissement ») en réalisent la gestion.

Cette recommandation ne résulte pas d'une analyse exhaustive de la totalité des contrats d'assurances existant sur le marché français. Boursorama travaille uniquement avec les assureurs mentionnés ci-dessus. Dans le cadre de la distribution de ce contrat d'assurance, BOURSORAMA est rémunérée sous forme de commissions.

Pour toute difficulté éventuelle, vous pouvez contacter un de nos Conseillers de BOURSORAMA BANQUE en composant le 01 46 09 49 49 (coût d'une communication locale depuis une ligne fixe France Telecom, coût variable selon opérateur). Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par le Service Clientèle, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Réclamations en utilisant le formulaire en ligne sur le site de Boursorama Banque.

Fait à

le

Remis au client